

Suger en question



deutsches
historisches
institut
historique
allemand
paris

Pariser Historische Studien

herausgegeben vom
Deutschen Historischen Institut Paris

Band 68

R. Oldenbourg Verlag München 2004

Suger en question

Regards croisés
sur Saint-Denis

Études réunies par
Rolf Große

R. Oldenbourg Verlag München 2004

Pariser Historische Studien

Herausgeber: Prof. Dr. Werner PARAVICINI

Redaktion: Dr. Mareike KÖNIG

Institutslogo: Heinrich PARAVICINI, unter Verwendung eines Motivs am Hôtel Duret de Chevry

Anschrift: Deutsches Historisches Institut (Institut Historique Allemand)

Hôtel Duret de Chevry, 8, rue du Parc-Royal, F-75003 Paris

Bibliografische Information der Deutschen Bibliothek

Die Deutsche Bibliothek verzeichnet diese Publikation in der Deutschen Nationalbibliografie; detaillierte bibliografische Daten sind im Internet über <http://dnb.ddb.de> abrufbar.

© 2004 Oldenbourg Wissenschaftsverlag GmbH, München
Rosenheimer Straße 145, D-81671 München
Internet: <http://www.oldenbourg-verlag.de>

Das Werk einschließlich aller Abbildungen ist urheberrechtlich geschützt. Jede Verwertung außerhalb der Grenzen des Urheberrechtsgesetzes ist ohne Zustimmung des Verlages unzulässig und strafbar. Dies gilt insbesondere für Vervielfältigungen, Übersetzungen, Mikroverfilmungen und die Einspeicherung und Bearbeitung in elektronischen Systemen.

Umschlagabbildung/Illustration de couverture: Reconstitution d'un jeu de tables en os, XII^e siècle, découvert à Saint-Denis (cliché: E. Jacquot, Unité d'Archéologie de la Ville de Saint-Denis).

Umschlaggestaltung: Dieter Vollendorf, München

Gedruckt auf säurefreiem, alterungsbeständigem Papier (chlorfrei gebleicht).

Gesamtherstellung: Druckhaus „Thomas Müntzer“ GmbH, Bad Langensalza

ISBN 3-486-56833-7
ISSN 0479-5997

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos par Rolf GROSSE	7
Jean DUFOUR Suger, personnage complexe	11
Frank G. HIRSCHMANN Abbés réformateurs, abbés constructeurs – quelques précurseurs et contemporains de Suger	21
Rolf GROSSE L'abbé Adam, prédécesseur de Suger	31
Lindy GRANT Geoffrey of Lèves, bishop of Chartres: »Famous wheeler and dealer in secular business«	45
Michaël WYSS Apport des recherches archéologiques récentes pour la connaissance de Saint-Denis aux XI ^e et XII ^e siècles	57
Françoise GASPARRI L'abbé Suger de Saint-Denis et la papauté	69
Julian FÜHRER Suger et Bernard de Clairvaux	81
Andreas SPEER Les écrits de Suger comme source d'une esthétique médiévale – une relecture critique	95
Jens Peter CLAUSEN Suger, faussaire de chartes	109
Laurent MORELLE Suger et les archives: en relisant deux passages du <i>De administratione</i>	117
Olivier GUYOTJEANNIN Retour sur le Cartulaire blanc de Saint-Denis	141

Dominique BARTHÉLEMY	
Rois et nobles au temps de la paix de Dieu	155
Index des noms de lieux et de personnes	169
Liste des auteurs	176

AVANT-PROPOS

L'idée que se fait l'historien du Moyen Âge est surtout influencée par les sources écrites. Pour certaines époques il y en a peu, pour d'autres, beaucoup. Le XII^e siècle compte sans aucun doute parmi les périodes riches en sources. Qu'on pense à de grands écrivains comme Otton de Freising ou Bernard de Clairvaux, à Abélard ou, bien entendu, à Suger de Saint-Denis (1122–51). Leurs œuvres ont marqué l'image que l'on se fait du XII^e siècle et la marquent aujourd'hui encore. Si nous passons en revue les écrits de Suger, nous devons reconnaître qu'ils ont une double importance, puisqu'ils portent à la fois sur l'abbaye de Saint-Denis et sur l'histoire de France et de ses rois. À cela s'ajoutent un grand nombre d'actes et de lettres que Suger reçut ou écrivit. Tous ces textes donnent l'impression qu'il joua un rôle éminent dans la politique du royaume et dans la direction de son monastère.

Voilà pourquoi ce personnage est depuis longtemps un objet de prédilection de la recherche historique. La première biographie scientifique le concernant fut présentée en 1898 par Otto Cartellieri¹. Bien qu'il soit très ancien, cet ouvrage reste indispensable puisqu'il comprend, dans son appendice, 332 registres épuisant toutes les sources relatives à Suger. Les études de Erich Panofsky, Marcel Aubert et Hubert Glaser² furent suivies par les biographies de Michel Bur et Lindy Grant³ qui apportèrent des fondements neufs à la recherche. C'est surtout le mérite de L. Grant de mettre en question la position éminente de Suger et de montrer qu'il n'était pas un esprit original. Les conclusions de son livre ont des points communs avec ceux de Jan van der Meulen, Andreas Speer et Christoph Marksches qui corrigent notre image de Suger comme père de l'art gothique⁴, et avec notre propre étude traitant des exploits réalisés

¹ Otto CARTELLIERI, *Abt Suger von Saint-Denis 1081–1151*, Berlin 1898 (*Historische Studien*, 11). O. Cartellieri était le frère d'Alexander Cartellieri, le biographe du roi Philippe II Auguste.

² Erwin PANOFSKY, *Abbot Suger on the Abbey Church of St.-Denis and its Art Treasures*. Second edition by Gerda PANOFSKY-SOERGEL, Princeton/New Jersey 1979, p. 1–37; Marcel AUBERT, *Suger, S. Wandrille 1950 (Figures monastiques)*; Hubert GLASER, *Beati Dionysii qualiscumque abbas. Studien zu Selbstbewußtsein und Geschichtsbild des Abtes Suger von Saint-Denis*, Diss. phil. dactylogr. Munich 1957 (un exemplaire de cette thèse dactylographiée se trouve à la bibliothèque de l'Institut historique allemand de Paris).

³ Michel BUR, *Suger. Abbé de Saint-Denis, régent de France*, Paris 1991; Lindy GRANT, *Abbot Suger of St. Denis. Church and State in Early Twelfth-Century France*, Londres, New York 1998 (*The Medieval World*).

⁴ Jan VAN DER MEULEN, Andreas SPEER, *Die fränkische Königsabtei Saint-Denis. Ostanlage und Kultgeschichte. Mit Beiträgen von Andrea FIRMENICH und Rüdiger HOYER*, Darmstadt 1988; Andreas SPEER, *Vom Verstehen mittelalterlicher Kunst*, dans: Günther BINDING, ID. (dir.), *Mittelalterliches Kunsterleben nach Quellen des 11. bis 13. Jahrhun-*

par les prédécesseurs de Suger⁵. Une autre impulsion essentielle fut donnée à la recherche grâce à l'édition et à la traduction de plusieurs œuvres de Suger effectuées ces dernières années par Françoise Gasparri⁶, Andreas Speer et Günther Binding⁷.

La critique des sources est l'une des tâches les plus importantes et les plus belles de l'historien. Le spécialiste de diplomatique connaît bien le *discrimen veri ac falsi*, mais nous devons aussi nous interroger sur la fiabilité des sources historiographiques. Johann Gustav Droysen, le grand historien allemand du XIX^e siècle, l'a exposé en détail dans son œuvre intitulée »Historik«, parue en 1868. Bien que nous ne lisions plus guère son livre, il n'a rien perdu de son actualité. J. G. Droysen ne se borne pas à mettre en garde contre une confiance aveugle à l'égard des sources, il pose aussi la question légitime⁸: »As-tu vu ceux que tu n'as pas vus?« Qu'en est-il des personnalités qui, contrairement à Suger, n'ont rien ou peu laissé à la postérité?

Il y a donc suffisamment de raisons pour discuter dans le cadre d'une table ronde des actions de Suger et de l'idée que nous nous faisons de lui. Après les congrès de New York (1981) et de Paris (2000), il s'agissait du troisième colloque à son sujet⁹. Intitulé »Pour une meilleure compréhension du rôle de l'abbé Suger: Saint-Denis aux XI^e et XII^e siècles«, il fut organisé le 7 octobre 2002 par l'Institut historique allemand de Paris en coopération avec l'IHA de Londres¹⁰. J'adresse tout d'abord mes remerciements aux directeurs des deux instituts, Messieurs Werner Paravicini et Hagen Schulze, ainsi qu'aux prési-

dents, 2^e éd., Stuttgart, Bad Cannstatt 1994, p. 13–52; ID., Kunst und Schönheit. Kritische Überlegungen zur mittelalterlichen Ästhetik, dans: Ingrid CRAEMER-RUEGENBERG, ID. (dir.), Scientia und ars im Hoch- und Spätmittelalter, t. 2, Berlin, New York 1994 (Miscellanea Mediaevalia, 22/2), p. 945–966; Christoph MARKSCHIES, Gibt es eine »Theologie der gotischen Kathedrale?« Nochmals: Suger von Saint-Denis und Sankt Dionys vom Areopag, Heidelberg 1995 (Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Klasse, année 1995, n^o 1).

⁵ Rolf GROSSE, Saint-Denis zwischen Adel und König. Die Zeit vor Suger (1053–1122), Stuttgart 2002 (Beihefte der Francia, 57).

⁶ Suger, Œuvres. Texte établi, traduit et commenté par Françoise GASPARRI, t. 1–2, Paris 1996–2001 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 37; 41).

⁷ Andreas SPEER, Günther BINDING (dir.), Abt Suger von Saint-Denis, Ausgewählte Schriften: »Ordinatio«, »De consecratione«, »De administratione«, Darmstadt 2000. Ce volume comprend aussi une esquisse biographique de Suger par Gabriele ANNAS, Abt Suger von Saint-Denis (um 1081–1151). Eine historisch-biographische Skizze, p. 67–111.

⁸ Johann Gustav DROYSEN, Historik. Vorlesungen über Enzyklopädie und Methodologie der Geschichte, 3^e éd., Darmstadt 1958, p. 134: »hast du denn die gesehen, die du nicht gesehen hast?«

⁹ Les actes de ces colloques ont été publiés par Paula Lieber GERSON (dir.), Abbot Suger and Saint-Denis. A Symposium, New York 1986, et par Dominique POIREL (dir.), L'abbé Suger, le manifeste gothique de Saint-Denis et la pensée victorine. Colloque organisé à la Fondation Singer-Polignac ..., Turnhout 2001 (Rencontres Médiévales Européennes, 1).

¹⁰ Pour un compte-rendu de la table ronde voir: www.dhi-paris.fr/seiten_deutsch/veranstaltungen/berichte/suger.htm.

dents des séances, Messieurs Michel Parisse et Michel Bur, qui esquissa aussi la conclusion des débats.

Mesdames Mareike König, Andrea Rattei et Ulrika Saga, de la rédaction des »Pariser Historische Studien«, nous ont accordé leur appui pour la publication des actes. Madame Véronique Mosbah a bien voulu revoir les textes des auteurs allemands. Madame Françoise Gasparri n'a malheureusement pu être des nôtres lors du colloque mais, elle nous a gentiment fait parvenir son texte pour la publication des actes. L'Unité d'Archéologie de la Ville de Saint-Denis a mis à notre disposition le cliché de la couverture. Le titre de ce volume a été proposé par notre ami Laurent Morelle. Nous les en remercions tous très vivement.

Paris, le 1^{er} août 2003

Rolf Große

JEAN DUFOUR

SUGER, PERSONNAGE COMPLEXE

Suger, auteur de nombreux écrits et dont la vie a été retracée par le moine Guillaume, son contemporain, a fait l'objet de multiples travaux depuis le XVII^e siècle¹, comme de colloques². Ses œuvres ont été à plusieurs reprises publiées³ et traduites, récemment par Françoise Gasparri⁴. La *Vita Ludovici Grossi* a même fait l'objet d'une traduction anglaise⁵, tandis que des Allemands faisaient paraître un choix de textes⁶. Chemin faisant, bon nombre de ces érudits se sont interrogés sur la valeur du témoignage de Suger⁷.

Mon seul propos sera aujourd'hui de tenter de préciser sa personnalité, essentiellement à la lumière des sources qui font depuis des années l'objet de mes recherches: les actes royaux (notamment de Louis VI) et des reines de France, les documents nécrologiques, je pense bien sûr aux rouleaux mortuaires. J'insisterai aussi sur quelques faits ou dates de la vie de Suger, qui permettront, je l'espère, de faire avancer la solution de problèmes restés encore tout ou partie en suspens.

Tout d'abord, l'origine de Suger. Charles Higounet⁸ a montré qu'il appartenait à une famille assez aisée de Chennevières-lès-Louvres, localité proche de

¹ Par exemple Jean BAUDOIN, *Le ministre fidelle, représenté sous Louis VI en la personne de Suger*, Paris 1640; Michel BAUDIER, *Histoire de l'administration de Suger, abbé de S. Denys, grand ministre d'Etat, sous les roys Louys le Gros et Louys le Jeune*, Paris 1645; Dom GERVAISE, *Histoire de Suger*, Paris 1721, 3 vol.; François COMBES, *L'abbé Suger. Histoire de son ministère et de sa régence*, Paris 1853; Alexandre HUGUENIN, *Suger et la monarchie française au XII^e siècle (1108–1152)*, Paris 1857; Otto CARTELLIERI, *Abt Suger von Saint-Denis (1081–1151)*, Berlin 1898; Marcel AUBERT, *Suger*, Paris 1950; Michel BUR, *Suger, abbé de Saint-Denis, régent de France*, Paris 1991.

² Paula Lieber GERSON (dir.), *Abbot Suger and Saint-Denis. A symposium [held in April of 1981]*, New York 1986; Dominique POIREL (dir.), *L'abbé Suger, le manifeste gothique de Saint-Denis et la pensée victorine. Actes du Colloque organisé à la Fondation Singer-Polignac (Paris) le mardi 21 novembre 2000, Turnhout 2001.*

³ Par exemple Albert LECOY DE LA MARCHE, *Œuvres complètes de Suger*, Paris 1867.

⁴ Françoise GASPARRI (éd.), *Suger, Œuvres*, 2 vol., Paris 1996–2001.

⁵ Richard C. CUSIMANO, John MOORHEAD (trad.), *The deeds of Louis the Fat*, Washington 1992.

⁶ Andreas SPEER, Günther BINDING (dir.), *Abt Suger von Saint-Denis, Ausgewählte Schriften: Ordinatio, De consecratione, De administratione*, Darmstadt 2000.

⁷ Par exemple Henri WAQUET (éd.), *Suger. Vie de Louis VI le Gros*, 2^e éd., Paris 1964, p. XI–XIV.

⁸ *La grange de Vaulerent*, Paris 1965, p. 12.

Luzarches, au nord-est de Paris et cette donnée historique a été reprise depuis par les divers chercheurs intéressés par la question. À mon avis, on a donc tort de qualifier cette origine de modeste. En fait, il en va de même de la plupart des clercs ou des laïques, qui notamment servent la dynastie capétienne au tournant des XI^e et XII^e siècles: on ne sait pour ainsi dire rien de Froger de Châlons, serviteur zélé de Philippe I^{er} et de Louis VI, que Charles Higounet⁹ croit possessionné également à Chennevières-lès-Louvres, ou encore de Barthélemy de Fourqueux, dont le nom même indique qu'il était implanté à l'ouest de Paris, près de Poissy. La différence entre les divers personnages tient plutôt à la plus ou moins grande réussite de leur carrière: à côté de Suger, je citerai Étienne de Garlande, qui d'ailleurs lui est apparenté¹⁰, clerc intelligent, mais sans scrupules, qui avec divers membres de sa famille détient un temps l'essentiel des leviers du pouvoir, au point d'inquiéter – peut-être à juste titre – Louis VI. En fait, le XII^e siècle, période de croissance et de développement, permet aux plus doués et aux plus entreprenants de sortir du rang.

Premier point que je désirerais souligner: la manière dont Suger a été formé. Peut-être orphelin de mère, il est amené très jeune par son père Élinand à Saint-Denis pour y être oblat. À la même époque, Philippe I^{er} y envoie son fils, le prince royal Louis, du même âge que Suger; et c'est le début de relations étroites entre les deux personnages. Suger reçoit une première éducation dans une dépendance toute proche de l'abbaye, à Saint-Denis-de-l'Estrée. C'est là qu'il initie notamment au latin, il commence à fréquenter les auteurs classiques¹¹ et qu'il prend goût à l'érudition, comme le souligne son biographe, et à la consultation des archives, selon son témoignage même¹². Plus tard, il va parfaire sa formation, en 1104–1106, dans une grande abbaye ligérienne¹³, probablement Fleury.

Moine pieux, assidu au chœur, Suger désire sans nul doute observer le vœu de stabilité, prescrit par la règle de saint Benoît. Mais très vite, l'abbé Adam remarque ses qualités tant d'administrateur que de négociateur. Ainsi, il lui confie la charge délicate de prévôt de Berneval-le-Grand¹⁴, en 1107, puis, plus longuement, de Toury, à compter de 1109¹⁵. Pourtant, c'est sur ses multiples missions que je voudrais insister. Dès juin 1106, âgé tout juste de 25 ans, il

⁹ Ibid.

¹⁰ À son sujet, cf. notamment Jean DUFOUR, Étienne de Garlande, dans: Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France 122/124 (1995–97), p. 39–53.

¹¹ Guillaume, Vita Sugerii, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 2, p. 305.

¹² Gesta Sugerii abbatis, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 1, p. 64: *Cum etate docibili adolescentiae meae antiquas armarii possessionum revolverem cartas et immunitatum biblos propter multorum calumniarum improbitates frequentarem ...*

¹³ Sur l'identification de cette abbaye, cf. BUR (voir n. 1), p. 66.

¹⁴ Seine-Maritime, arr. et c^{on} Dieppe.

¹⁵ Eure-et-Loir, arr. Chartres, c^{on} Janville.

représente Saint-Denis au concile de Poitiers¹⁶. Puis, en mars 1107, à la demande de Philippe I^{er}, il accueille Pascal II à La Charité-sur-Loire et en profite pour plaider avec succès, affirme-t-il, la cause des siens à l'encontre de Galon, évêque de Paris¹⁷; deux mois plus tard, il accompagne le pape à Châlons-en-Champagne. En mars 1112, il assiste Adam, se rendant à Rome pour un concile visant à régler la question des investitures¹⁸. C'est encore lui qui, en novembre 1118, est chargé de se rendre à Maguelone pour recevoir Gélase II et obtient du souverain pontife le principe d'une rencontre avec Louis VI à Vézelay¹⁹. Fin 1121, Suger et Hugues, abbé de Saint-Germain-des-Prés, conduit une ambassade auprès de Calixte II, oncle de la reine Adélaïde de Maurienne, qu'ils trouvent dans le sud de l'Italie, à Bitonto²⁰. Sur le chemin du retour, Suger apprend son élection comme abbé de Saint-Denis.

On sait combien cette élection de son »ami« courrouce Louis VI. L'explication que l'on donne généralement de cette colère est que les moines sandionysiens avaient agi sans prendre conseil du roi. Ce dernier aurait peut-être aussi désiré s'attacher plus étroitement les services d'un conseiller intelligent et fidèle.

Il n'en demeure pas moins que, cet épisode fâcheux passé, Louis VI et Suger se réconcilient au nom d'une amitié vieille de trente ans. Et le roi tient grand compte, dans les années suivantes, des conseils de l'abbé. Trois faits importants tendent à le démontrer. Suger joue probablement un rôle décisif dans l'appui de Louis VI apporté, au printemps 1130, à Innocent II plutôt qu'à Anaclet II comme pape²¹. C'est encore lui qui, après la mort tragique du prince royal Philippe (13 octobre 1131), pousse le roi à faire couronner dans les plus brefs délais Louis le Jeune et à l'associer au trône. Enfin, à la mi-juin 1137, Suger donne très probablement un avis favorable au mariage de Louis et d'Aliénor d'Aquitaine et fait partie de l'importante escorte qui se rend dans les jours suivants à Bordeaux pour les besoins de cette cérémonie, célébrée dans les derniers jours de juillet 1137.

Et pourtant en dépit d'une telle intimité avec la famille capétienne de Philippe I^{er} à Louis VII, soit durant plus que quarante ans, les sources mentionnant une intervention quelconque de Suger auprès du souverain sont d'une réelle rareté qui a de quoi surprendre. Cela devient criant, quand on met en

¹⁶ WAQUET (voir n. 7), p. 48; sur la date de ce concile, cf. Odile PONTAL, *Les conciles de la France capétienne jusqu'en 1215*, Paris 1995, p. 249.

¹⁷ Cf. Achille LUCHAIRE, *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne*, Paris 1890, n° 46.

¹⁸ Cf. Charles-Joseph HEFELE, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, trad. française par Dom Henri LECLERCQ, Paris 1912, t. 5/1, p. 532-535.

¹⁹ LUCHAIRE (voir n. 17), n° 247.

²⁰ *Ibid.* n° 312.

²¹ À ce sujet, cf. Jean DUFOUR, *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris 1992, t. 2, p. 131, n° 291.

parallèle les nombreuses mentions relatives à Étienne de Garlande, détenteur certes du cancellariat et un temps également du dapiférat, et de charges ecclésiastiques multiples, mais, si j'ose dire, en sous-ordre comme doyen. Sous Louis VI, seuls trois actes étrangers à Saint-Denis citent Suger comme témoin²² ou présent²³. Pour le temps de Louis VII, le total s'élève à cinq : dans deux cas, il est indiqué comme présent²⁴, dans deux autres, il tient le rôle d'intercesseur²⁵ et, en une occasion, il figure parmi les témoins²⁶.

L'examen des diplômes accordés à Saint-Denis offre plus d'intérêt, à condition de prendre en compte la période couvrant les abbatiats d'Adam (1094–1122) et de Suger. C'est seulement en 1110²⁷ qu'Adam reçoit le premier acte royal pour sa communauté ; suivent neuf autres, échelonnés de 1111 à 1120²⁸. Durant son abbatiat, long de près de trente ans, Suger en obtient seulement six de Louis VI²⁹, dont deux aujourd'hui perdus, et à nouveau six de Louis VII, de 1143/1144 à 1146³⁰. L'ensemble de ces documents appartient à deux périodes distinctes qui ne coïncident pas avec les dates des deux abbatiats. En effet, comme je l'ai déjà souligné³¹, jusqu'en 1118, la plupart des actes, établis par la chancellerie royale, s'apparentent pour le fond à ceux accordés à d'autres églises. Au contraire, à partir de 1118, date de l'ambassade de Suger auprès de Gélase II et sans doute de son arrivée dans l'entourage royal, les diplômes mentionnés sont dus, dans leur majorité, aux moines sandionysiens, qu'ils concernent leur propre abbaye, l'église d'Argenteuil³² ou les chanoines de Saint-Paul de Saint-Denis³³. Deux mains sandionysiennes sont même discernables sur les diplômes originaux³⁴. Quatre de ces actes ont, deux à deux, un cadre formel étroitement apparenté, à savoir d'une part les n^{os} 135 et 142, d'autre part les n^{os} 163 et 220 de mon édition. Retenons ici :

²² Ibid. t. 2, p. 189, n^o 325 (Dilo); p. 338, n^o 404 (Évrard, doyen de Melun).

²³ Ibid. t. 2, p. 312, n^o 397 (églises de la province de Bordeaux).

²⁴ Cf. Achille LUCHAIRE, *Études sur les actes de Louis VII*, Paris 1885, n^o 1 (églises de la province de Bordeaux); n^o 56 (Saint-Lucien de Beauvais).

²⁵ Ibid. n^o 67 (Algrin, archidiacre d'Orléans); n^o 117 (Saint-Martin de Tours).

²⁶ Ibid. n^o 200 (église de Paris).

²⁷ DUFOUR (voir n. 21), t. 1, p. 76, n^o 40.

²⁸ Ibid. t. 1, p. 121, n^o 59; p. 152, n^o 70; p. 166, n^o 74; p. 193, n^o 97; p. 196, n^o 89; p. 201, n^o 91; p. 274, n^o 135; p. 290, n^o 142; p. 334, n^o 163.

²⁹ Ibid. t. 1, p. 392, n^o 189; p. 458, n^o 220; p. 478, n^o 227 (perdu); t. 2, p. 100, n^o 281; p. 146, n^o 300 (perdu); p. 348, n^o 409. Il convient d'y ajouter le n^o 359 (DUFOUR, t. 2, p. 252) pour Saint-Paul de Saint-Denis, dans lequel Suger et sa communauté sont parties prenantes.

³⁰ LUCHAIRE (voir n. 24), n^{os} 111, 137, 139, 148, 167, 169.

³¹ DUFOUR (voir n. 21), t. 3, p. 59–60.

³² Ibid. t. 2, p. 100, n^o 281.

³³ Ibid. t. 2, p. 252, n^o 359.

³⁴ La première, déjà responsable du n^o 89 (ibid. t. 1, p. 196), a transcrit le n^o 135 (ibid. t. 1, p. 274) et la majeure partie du n^o 163 (ibid. t. 1, p. 334) et la seconde apparaît sur les n^{os} 142 et 220 (t. 1, p. 290 et 458).

– leur adresse générale aux archevêques, évêques, ducs, comtes et grands du royaume³⁵, présente aussi dans un précepte de Louis VII pour Saint-Denis de 1146³⁶;

– leurs clauses comminatoires – fort rares dans les actes de Louis VI³⁷ – menaçant tout contrevenant de la colère divine et/ou de la réprobation de saint Denis³⁸;

– leurs dates à éléments multiples, avec quantième du mois et indiction³⁹;

– ou encore la formule d'appréciation *In Dei nomine feliciter. Amen*, usitée seulement dans deux des préceptes pour Saint-Denis⁴⁰.

Or, l'adresse générale, d'origine mérovingienne⁴¹, utilisée à l'époque carolingienne, spécialement dans plusieurs actes pour Saint-Denis⁴², se retrouve encore dans un prétendu original intitulé au nom de Philippe I^{er}, toujours pour la même abbaye⁴³. De même, l'appréciation, d'origine romaine, a cours essentiellement durant le Haut-Moyen-Âge⁴⁴. Enfin, dans des chartes de Saint-Denis, entre autres de Suger, sont usitées des dates à éléments multiples⁴⁵.

Comment ne pas voir derrière toutes ces formules les conseils de Suger aux rédacteurs sandionysiens ou sa main même! J'ai déjà rappelé son goût pour les archives anciennes.

En outre, plusieurs diplômes royaux pour Saint-Denis sont caractérisés, selon le mot de Ferdinand Lot⁴⁶, par leur »latinité sugérienne«, faite de recherche stylistique particulière, parfois bienvenue. J'en donnerai deux exemples,

³⁵ *omnibus archiepiscopis, episcopis, ducibus, comitibus cunctisque regni sui optimatibus necnon et proceribus* (n^{os} 135 et 142); *archiepiscopis, episcopis, ducibus, comitibus et universis regni nostri proceribus* (n^{os} 163 et 220).

³⁶ LUCHAIRE (voir n. 24), n^o 146.

³⁷ À ce sujet, cf. DUFOUR (voir n. 21), t. 3, p. 140–141.

³⁸ *Si quis autem hoc nostre regie auctoritatis praeceptum violare presumpserit, iram Dei incurret nostramque majestatem offendisse se Dei ultione et nostra sentiet* (ibid. n^o 135); *Si quis vero illud violare praesumpserit, iram Dei incurret nostramque majestatem offendisse se divina ultione ac nostra sentiet* (ibid. n^o 142); *Si quis autem hoc preceptum largitionis nostrae violare temptaverit, iram Dei et offensam donni Dyonisii incurrat reusque nostrae majestatis judicetur* (ibid. n^{os} 163 et 220).

³⁹ Ibid. t. 1, p. 274, n^o 135; p. 290, n^o 142.

⁴⁰ Ibid. t. 1, p. 290, n^o 142; t. 2, p. 100, n^o 281.

⁴¹ Cf. Arthur GIRY, Manuel de diplomatique, Paris 1894, p. 534–535.

⁴² Par exemple actes de Pépin du 8 juillet 753, de Carloman de janvier 769 ou de Charlemagne du 26 juin 775 (MGH, D Karol. I, p. 9, n^o 6; p. 62, n^o 43; p. 144, n^o 101).

⁴³ Éd. Maurice PROU, Recueil des actes de Philippe I^{er}, roi de France (1059–1108), Paris 1908, p. 86, n^o 29; à son sujet, cf. aussi C. VAN DE KIEFT, Étude sur le chartrier et la seigneurie du prieuré de La Chapelle-Aude (XI^e–XIII^e s.), Assen 1960, p. 36–37 et 97–101.

⁴⁴ GIRY (voir n. 41), p. 589–590.

⁴⁵ Chartes de Suger, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 2, p. 167, n^o 2 (1125, 15 mars); p. 193, n^o 8 (1137, 17 juin); p. 213, n^o 9 (1137, 17 juin).

⁴⁶ Études sur les légendes épiques françaises. III: Encore »Gormond et Isembart«, dans: Romania 53 (1927), p. 339, n. 3.

pris dans les diplômes de 1120 et 1124⁴⁷ : tout d'abord, l'expression *communicato cum palatinis nostris consilio*, présente aussi dans l'acte de Louis VII de 1146⁴⁸, déjà cité, signifiant seulement que le roi a pris conseil de ses palatins, se retrouve dans les *Gesta Sugerii abbatis*⁴⁹; ensuite (et surtout) la formule *ad basilicam ... acceleravimus* (n° 163) et sa variante *ad basilicam ... festinavimus* (n° 220), présentes *mutatis mutandis* l'une dans la *Vita Ludovici Grossi*⁵⁰, l'autre à nouveau dans les *Gesta Sugerii abbatis*⁵¹, qui traduisent parfaitement la hâte, voire la panique, du roi se rendant à Saint-Denis dans de graves circonstances.

Il y a plus. En effet, au-delà du cadre formel, du style, les actes obtenus par Suger se caractérisent plusieurs fois par l'ampleur des avantages et des droits concédés par Louis VI. En 1120, Saint-Denis reçoit la couronne de Philippe I^{er}⁵², puisque, précise le précepte royal, le droit et la coutume veulent que les insignes des rois de France défunts soient apportés à saint Denis, guide et protecteur du royaume; ainsi Adam (ou Suger, en sous-main) parvient à contrebalancer le don d'une relique de la vraie Croix, consenti peu auparavant à Notre-Dame de Paris⁵³. En 1124, Louis VI se reconnaît le porte-gonfalon (*signifer*) et le vassal de Saint-Denis pour le Vexin⁵⁴: concession inouïe, exorbitante, extorquée sans doute au roi, en plein désarroi à l'annonce de l'invasion des impériaux. Le même diplôme attribue à l'abbaye le titre de *caput regni*. Autre fait d'importance: en 1129⁵⁵, Saint-Denis se voit reconnaître le titre de nécropole officielle des rois de France. Suger est arrivé alors à ses fins: détrôner au profit de son cher monastère celui de Fleury, privilégié par les Capétiens à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, où ils résidaient régulièrement à l'occasion des grandes fêtes religieuses (Noël, Pâques) et où Philippe I^{er} choisit d'être inhumé.

Dévoué constamment à la cause de Saint-Denis et du roi, Suger s'est fréquemment montré revendicateur. Comme prévôt de Toury, il entre en conflit avec Hugues du Puiset, qu'il décrit comme un adversaire tant de la royauté que des églises. En réalité, ce seigneur, accusé des pires maux, semble s'être simplement rendu coupable, comme nombre de ses contemporains, de levées

⁴⁷ DUFOUR (voir n. 21), t. 1, p. 334, n° 163; p. 458, n° 220.

⁴⁸ LUCHAIRE (voir n. 24), n° 167.

⁴⁹ GASPARRI (voir n. 4), t. 1, p. 65.

⁵⁰ WAQUET (voir n. 7), p. 220.

⁵¹ GASPARRI (voir n. 4), t. 1, p. 66.

⁵² DUFOUR (voir n. 21), t. 1, p. 334, n° 163.

⁵³ À ce sujet, cf. Geneviève [BRESCH]BAUTIER, L'envoi de la relique de la vraie Croix à Notre-Dame de Paris en 1120, dans: Bibliothèque de l'École des chartes 129 (1971), p. 387-397.

⁵⁴ DUFOUR (voir n. 21), t. 1, p. 458, n° 220; à ce sujet, cf. notamment Philippe CONTAMINE, L'oriflamme de Saint-Denis aux XIV^e et XV^e siècles, Nancy 1975, p. 5-7.

⁵⁵ DUFOUR (voir n. 21), t. 2, p. 100, n° 281.

abusives de *consuetudines*. En sa faveur plaident au moins deux faits: les moines de Bonneval obtiennent de lui, à la fin de 1108, la chapelle de Saint-Vincent, sise à Chartres, près de la porte Cendreuse⁵⁶ et continuent par la suite à solliciter sa protection. Un peu plus tard, fort de ses dépouillements d'archives, Suger n'a de cesse de mettre la main sur Argenteuil, supposée possession fort ancienne de Saint-Denis, et de remplacer les religieuses par des moines⁵⁷. Et en 1130–1132, il dirige ses revendications vers La Chapelaude⁵⁸, obligeant les religieux de Saint-Désiré⁵⁹ puis d'Ahun⁶⁰ à restituer à cette dépendance sandionysienne les églises qu'ils sont censés lui avoir usurpées. Enfin, à une date indéterminée entre 1122 et 1137, il entre en conflit avec Hugues *Balverus*, avoué de l'abbaye à Laversine⁶¹, conflit que règle Louis VI⁶².

En tout, il désire la promotion, la gloire de Saint-Denis. Matériellement, il accroît constamment son trésor – qui va devenir l'un des plus fameux de la chrétienté – en acquérant des pièces prestigieuses. Ainsi, dans ses derniers moments, Louis VI lui donne sa Bible et la hyacinthe qu'il avait héritée de sa grand-mère, Anne de Kiev⁶³. De même, Louis VII lui cède le «vase d'Aliénor», qu'il avait reçu de la reine, peu après leur mariage⁶⁴. De manière encore plus importante, il n'a de cesse de rénover les divers bâtiments monastiques. Dès 1125, il affranchit de la mainmorte les habitants de Saint-Denis moyennant deux cents livres, qu'il décide d'affecter à la restauration de l'entrée du monastère⁶⁵. Ou encore, en 1140, il entreprend la construction du chevet de l'église, achevée en 1144; et, le 11 juin de cette année, a lieu la consécration solennelle du chœur, en présence d'une foule de prélats, de Louis VII, d'Aliénor d'Aquitaine et de la reine-mère, Adélaïde de Maurienne⁶⁶. Et surtout Suger innove en donnant une impulsion décisive à l'art gothique.

⁵⁶ Cf. André CHÉDEVILLE, *Chartres et ses campagnes (XI^e–XIII^e siècles)*, Paris 1973, p. 402, n. 26.

⁵⁷ DUFOUR (voir n. 21), t. 2, p. 100, n° 281.

⁵⁸ Allier, arr. Montluçon, c^{on} Huriel.

⁵⁹ Allier, arr. Montluçon, c^{on} Huriel.

⁶⁰ Creuse, arr. Guéret.

⁶¹ Aisne, arr. Soissons, c^{on} Vic-sur-Aisne.

⁶² DUFOUR (voir n. 21), t. 2, p. 348, n° 409.

⁶³ WAQUET (voir n. 7), p. 276. Au sujet de cette donation, cf. Marion F. FACINGER, *A study of medieval queenship: Capetian France (987–1237)*, dans: *Studies in medieval and Renaissance history* 5 (1968), p. 13 et n. 19; Robert-Henri BAUTIER, *Anne de Kiev et la politique royale au XI^e s. Étude critique de la documentation*, dans: *Revue des études slaves* 57 (1985), p. 550; Daniëlle GABORIT-CHOPIN, *Regalia. Les instruments du sacre des rois de France*, Paris 1987, p. 95.

⁶⁴ *Gesta Sugerii abbatís*, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 1, p. 152, 240, n. 281; à ce sujet, cf. notamment Blaise DE MONTESQUIOU-FEZENSAC, *Le trésor de Saint-Denis*, Paris 1977, t. 2, p. 185–187, n° 75; t. 3, p. 63–64; pl. 47 et 48.

⁶⁵ *Chartes de Suger*, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 2, p. 167, n° 2.

⁶⁶ *Scriptum consecrationis ecclesie Sancti Dionysii*, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 1, p. 42.

De même, il a des préoccupations spirituelles et intellectuelles, tant personnelles que communautaires. Dès le début de son abbatiat (1122–1124), il institue un office hebdomadaire de Marie et un autre de saint Denis⁶⁷; ou encore, son testament (17 juin 1137) porte fondation, pour le salut de son âme, d'une messe quotidienne du Saint-Esprit⁶⁸. Personnellement, il renonce au luxe, ce dont le félicite saint Bernard⁶⁹. En outre, lui-même historiographe, il est sans doute à l'origine de la vaste activité historiographique sandionysienne, débutant dans les premières décennies du XII^e siècle⁷⁰, pour prendre le relais des moines de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et, encore une fois, de Fleury.

Le résultat est remarquable: Suger contribue en effet à donner un rayonnement international à son abbaye, célèbre, c'est vrai, depuis des siècles. Une preuve: des quelque 3400 églises que j'ai pu identifier, c'est elle qui reçoit, surtout à partir du milieu du XII^e siècle, le plus grand nombre de porteroles, sollicitant de prier pour abbés ou moines défunts: Saint-Denis devient ainsi, en quelque sorte, «la capitale européenne de la prière».

Je ne m'attarde pas sur les marques de confiance insignes que prodiguent à Suger Louis VI, puis Louis VII: la régence qu'il exerce en 1147–1149, alors que le roi est à la Croisade, a été bien retracée il y a peu par Michel Bur⁷¹; les lettres qu'il reçoit de Louis VII durant cette période sont certes importantes et fort intéressantes, mais on sait depuis les mises en garde de Giles Constable⁷² avec quelle précaution il convient d'utiliser historiquement ce type de documents.

En contrepartie de ces faveurs, Suger s'efforce de magnifier la dynastie capétienne, qu'il contribue en quelque sorte à «créer». Dans ce but, il n'hésite pas, si nécessaire, à remodeler l'histoire, lui qui pourtant a depuis toujours la passion des archives, lui qui a inspiré la rédaction de bon nombre de textes, lui qui fait référence ou allusion à des documents dans ses écrits⁷³. C'est ce qu'a parfaitement montré Gabrielle M. Spiegel⁷⁴ pour la *Vita Ludovici Grossi regis*: tout chapitre comporte une introduction mentionnant un trouble quelconque apporté à l'ordre existant, un développement relatant l'intervention de Louis,

⁶⁷ Chartes de Suger, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 2, p. 157, n° 1; sur cette date, cf. *ibid.* p. 156, n. 1.

⁶⁸ Chartes de Suger, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 2, p. 193, n° 8.

⁶⁹ S. Bernardi opera, vol. 7: Epistolae I, éd. Jean LECLERCQ, Henri ROCHAIS, Rome 1974, p. 201, n° 78; cf. WAQUET (voir n. 7), p. VIII.

⁷⁰ Gillette TYL-LABORY, Chroniques de France, dans: Geneviève HASENOHR, Michel ZINK, Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge, Paris 1992, p. 296–298.

⁷¹ BUR (voir n. 1), p. 279–294.

⁷² Letters and letter-collections, Turnhout 1976, p. 66.

⁷³ Par exemple Gesta Sugerii abbatis, éd. GASPARRI (voir n. 4), t. 1, p. 79 et n. 83 (citation de LUCHAIRE [voir n. 24]), n° 139; p. 84 et p. 200, n. 104; WAQUET (voir n. 7), p. 140 (citation de DUFOR [voir n. 21], n° 59 et 135).

⁷⁴ History as enlightenment: Suger and the «mos analogicus», dans: Abbot Suger (voir n. 2), p. 151–158.